



INSCRIPTION TRANSPORTS SCOLAIRES RENTÉE 2021-2022

Le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais (SITUS) assure le transport scolaire des élèves des communes de son Ressort Territorial.

Les 44 communes concernées sont les suivantes:

ACY, BAGNEUX, BELLEU, BERZY-LE-SEC, BILLY-SUR-AISNE, BRAYE, BUCY-LE-LONG, CHAUDUN, CHAVIGNY, CHIVRES-VAL, CIRY-SALSOGNE, CLAMECY, COURMELLES, CROUY, CUFFIES, CUISY-EN-ALMONT, DOMMIERS, FONTENOY, JUVIGNY, LEURY, MARGIVAL, MERCIN-ET-VAUX, MISSY-AUX-BOIS, MISSY-SUR-AISNE, NEUVILLE-SUR-MARGIVAL, NOYANT-ET-ACONIN, OSLY-COURTIL, PASLY, PERNANT, PLOISY, POMMIERS, ROZIERES-SUR-CRISE, SACONIN-ET-BREUIL, SEPTMONTS, SERCHES, SERMOISE, TARTIERS, TERNY-SORNY, VAUXBUIN, VAUXREZIS, VENIZEL, VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN, VREGNY et VUILLERY.

Inscription au transport scolaire SCOL'TUS:

Pour cette rentrée 2021-2022, vous avez deux possibilités pour inscrire les élèves sur le réseau SCOL'TUS:

- 1. En vous rendant sur mobilinfos.org** à la rubrique SCOL'TUS (à partir du 21 juin 2021): inscription en ligne,
- 2. En vous rendant dans votre Mairie** pour remplir et faire viser la fiche d'inscription "SCOL'TUS" avant le lundi 19 juillet 2021.

Les inscriptions devront s'effectuer avant le lundi 19 juillet 2021. Passé ce délai le SITUS ne pourra garantir la délivrance de l'abonnement SCOL'TUS pour le jour de la rentrée scolaire 2021-2022.

Pour toute nouvelle inscription, une photo de l'enfant sera demandée. Pour les élèves qui possédaient une carte "Scol'Tus" en 2020-2021, pensez à vous munir du numéro de dossier lors de l'inscription.

Délivrance de la carte SCOL'TUS :

En fonction des dispositions établies par la commune du domicile, il vous sera possible de **retirer la carte Scol'Tus dès le lundi 23 Août 2021 en Mairie ou à la boutique-bus**, 8 rue de la Buerie à Soissons (à proximité du parvis de la cathédrale).

Les fiches horaires des lignes scolaires SCOL'TUS sont disponibles sur www.mobilinfos.org

Les fiches d'inscription ainsi que toutes les informations nécessaires, sont

disponibles sur le site internet www.mobilinfos.org rubrique SCOL'TUS.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le S.I.T.U.S du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 8h30 à 18h00 en appelant la Centrale «Mobilinfos» au 03.23.53.50.50.

Pour les élèves dont les parents ne sont pas domiciliés dans les 44 communes desservies par le SITUS, il convient de s'adresser à la Direction des transports scolaires et interurbains de la Région des Hauts de France au 03.74.27.00.02 ou en consultant son site internet à l'adresse suivante: <http://transports.hautsdefrance.fr/>.

Inscription en ligne sur www.mobilinfos.org